



Le 21 décembre 2020

Message aux parents, aux tuteurs et aux élèves

Bonjour.

Le gouvernement de l'Ontario a [annoncé](#) aujourd'hui le confinement de la province à compter du samedi 26 décembre afin de freiner la propagation de la COVID-19. À Toronto et dans le reste du sud de la province, ces mesures demeureront en place pendant 28 jours. Il a aussi déclaré que **toutes les écoles élémentaires du Sud, y compris celles du Toronto District School Board, seront fermées aux élèves jusqu'au lundi 11 janvier, tandis que les écoles secondaires le seront jusqu'au lundi 25 janvier.** Tout au long de cette période, toutes les écoles donnant des cours en personne les offriront désormais à distance, alors que les écoles virtuelles continueront de procéder de la même façon.

Vous trouverez ci-dessous des renseignements supplémentaires sur la transition vers le téléapprentissage dans les écoles du conseil scolaire.

Écoles élémentaires

Écoles offrant des cours en personne : Pour les élèves en téléapprentissage à domicile, c'est leur titulaire habituel qui leur fera la classe. Les écoles élémentaires suivront l'horaire habituel. Dans certains cas, il se peut qu'elles doivent procéder à de menus changements qu'elles communiqueront aux familles le lundi 4 janvier.

Écoles virtuelles : Elles continueront de procéder de la même façon.

Écoles secondaires

Écoles offrant des cours en personne : Les écoles secondaires suivront l'horaire modifié suivant :

Période	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4
De 8 h 45 à 10 h	<u>Cours 1</u> Synchronous (Synchrone)	<u>Cours 1</u> Synchrone	<u>Cours 2</u> Synchrone	<u>Cours 2</u> Synchrone





De 10 h à 10 h 30	<u>Cours 1</u> Asynchronous/ Independent Learning (Apprentissage asynchrone ou autonome)	<u>Cours 1</u> Apprentissage asynchrone ou autonome	<u>Cours 2</u> Apprentissage asynchrone ou autonome	<u>Cours 2</u> Apprentissage asynchrone ou autonome
De 10 h 30 à 11 h 45	<u>Cours 1</u> Synchronous (Synchrone)	<u>Cours 1</u> Synchrone	<u>Cours 2</u> Synchrone	<u>Cours 2</u> Synchrone
De 11 h 45 à 12 h 30	<u>Cours 1</u> Asynchronous/ Independent Learning (Apprentissage asynchrone ou autonome)	<u>Cours 1</u> Apprentissage asynchrone ou autonome	<u>Cours 2</u> Apprentissage asynchrone ou autonome	<u>Cours 2</u> Apprentissage asynchrone ou autonome
De 12 h 30 à 13 h 10	Dîner			
De 13 h 10 à 14 h	AUTRES TÂCHES PROFESSIONNELLES OU ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DÉTERMINÉES			
De 14 h à 15 h 15	<u>Cours 2</u> Synchronous	<u>Cours 2</u> Synchrone	<u>Cours 1</u> Synchrone	<u>Cours 1</u> Synchrone





	(Synchrone)			
--	-------------	--	--	--

Nota : Le cours de la période 1 continuera de se donner de 8 h 45 à 12 h 30. Il comportera 150 minutes d'apprentissage synchrone ou en ligne et 75 minutes d'apprentissage asynchrone ou autonome. L'enseignant commencera par l'apprentissage synchrone à 8 h 45. Les périodes d'apprentissage asynchrone prévues dans l'horaire ci-dessus ne constituent que des exemples. L'enseignant fera appel à son jugement en établissant les périodes synchrones et asynchrones de l'horaire.

Écoles virtuelles : Elles continueront de procéder de la même façon.

Programmes EdVance et écoles de jour pour adultes

Écoles offrant des cours en personne : Les étudiants dans les écoles de jour pour adultes et les élèves suivant les programmes **EdVance** suivront cet horaire en ligne :

	<u>Jour 1</u>	<u>Jour 2</u>	<u>Jour 3</u>	<u>Jour 4</u>
<u>Période 1 :</u> <u>3 heures</u>	<u>1AB Synchronous</u> <u>(synchrone)</u>	<u>1AB</u> <u>synchrone</u>	<u>2AB</u> <u>synchrone</u>	<u>2AB</u> <u>synchrone</u>
<u>Période 2 :</u> <u>1 heure</u>	<u>2AB Synchronous</u> <u>(synchrone)</u>	<u>2AB</u> <u>synchrone</u>	<u>1AB</u> <u>synchrone</u>	<u>1AB</u> <u>synchrone</u>
<u>Période 3 :</u> <u>2 heures</u>	<u>3AB Synchronous</u> <u>(synchrone)</u>	<u>3AB</u> <u>synchrone</u>	<u>3AB</u> <u>synchrone</u>	<u>3AB</u> <u>synchrone</u>

Toutes les écoles commenceront les cours et auront leur période de dîner aux mêmes heures.

Apprentissage virtuel : Il continuera à se donner de la même façon.





Écoles et programmes alternatifs

Écoles offrant des cours en personne : Les écoles n'ayant pas adopté l'horaire adapté du conseil scolaire (écoles ou programmes alternatifs, **établissements de soins collectifs**, **programme de soutien intensif**, etc.) établiront leur propre horaire pour les cours à distance.

Apprentissage virtuel : Il continuera à se donner de la même façon.

Établissements de soins collectifs consacrés à l'éducation de l'enfance en difficulté

Les établissements de soins collectifs suivants adopteront leur propre horaire de téléapprentissage :

Établissements de soins collectifs élémentaires : Beverly School, Lucy McCormick Senior School, Seneca School, Sunny View Jr. & Sr. PS, Parklane PS, William J. McCordic School

Établissements de soins collectifs secondaires : Central Etobicoke, Drewry Secondary School, Frank Oke, Maplewood High School, Sir William Osler, York Humber HS

Veillez noter que, dans le cadre du programme gouvernemental visant à protéger les élèves les plus vulnérables, les conseils scolaires devront, dans la mesure du possible et selon les besoins des élèves, aider en personne les élèves en difficulté qu'ils ne peuvent aider autrement. Veuillez en discuter avec le directeur de l'école de l'enfant si vous croyez que c'est peut-être son cas.

Services de garderie et programmes de jour prolongés

Tous les services de garderie destinés aux nourrissons et aux enfants d'âge préscolaire offerts dans les écoles du Toronto District School Board pourront demeurer ouverts pendant la période de confinement. Cependant, les parents ou les tuteurs devraient confirmer les détails avec la garderie avec laquelle ils font affaire. Pendant la fermeture des écoles, tous les programmes de jour prolongés du conseil scolaire ainsi que les programmes qui se donnent avant ou après les cours seront également fermés.

Prochaines étapes

Bien que le Toronto District School Board ait distribué cette année plus de 70 000 appareils à ses élèves, **il sait toutefois qu'il se peut que certains d'entre eux aient besoin d'un appareil pour leur téléapprentissage. Dans ce cas, il encourage les familles à en demander un à l'école dès sa réouverture.** Veuillez noter qu'ils ne sont pas toujours disponibles et qu'ils peuvent prendre du temps à distribuer.

L'annonce d'aujourd'hui a été faite à un moment où toutes les écoles sont fermées pour les Fêtes, ce qui constitue un problème, car je sais bien que beaucoup d'entre vous ont peut-être des questions sur les prochaines étapes à suivre. Pour les écoles offrant des cours en personne, les enseignants communiqueront le lundi 4 janvier avec les élèves et les familles afin de leur fournir de plus amples renseignements et d'entreprendre la transition au téléapprentissage qui, normalement, ne devrait pas





prendre trop de temps. Pour les élèves des écoles virtuelles, les cours reprendront comme à l'accoutumée dès le lundi 4 janvier.

Bien que cette nouvelle ne soit pas une surprise, je sais que beaucoup d'entre vous la trouveront difficile à prendre. Je tiens à vous assurer que nous en savons beaucoup plus sur le téléapprentissage qu'il y a 9 mois et que, bien qu'il soit possible que notre route soit encore semée d'embûches, nous aiderons nos élèves et leur famille à vivre une transition aussi douce que possible.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Kathy Witherow
Directrice intérimaire de l'éducation

